

# Le Patrimoine bâti

## La Fagne de Trélon

Anor  
Féron  
Fourmies  
Glageon  
Trélon

### Ohain

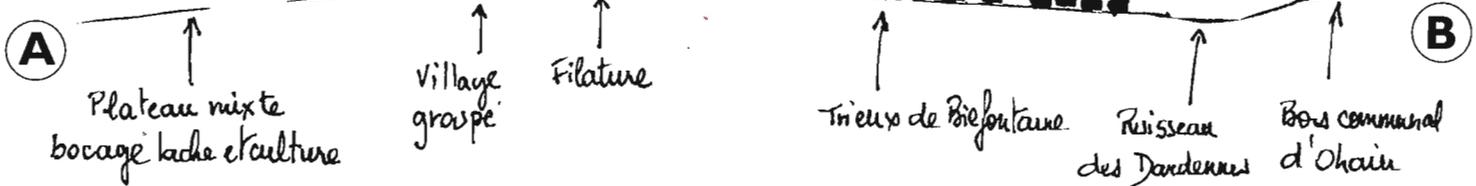
#### Typologie paysagère La clairière

- bâti implanté en secteur ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.



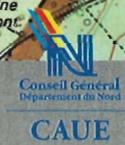
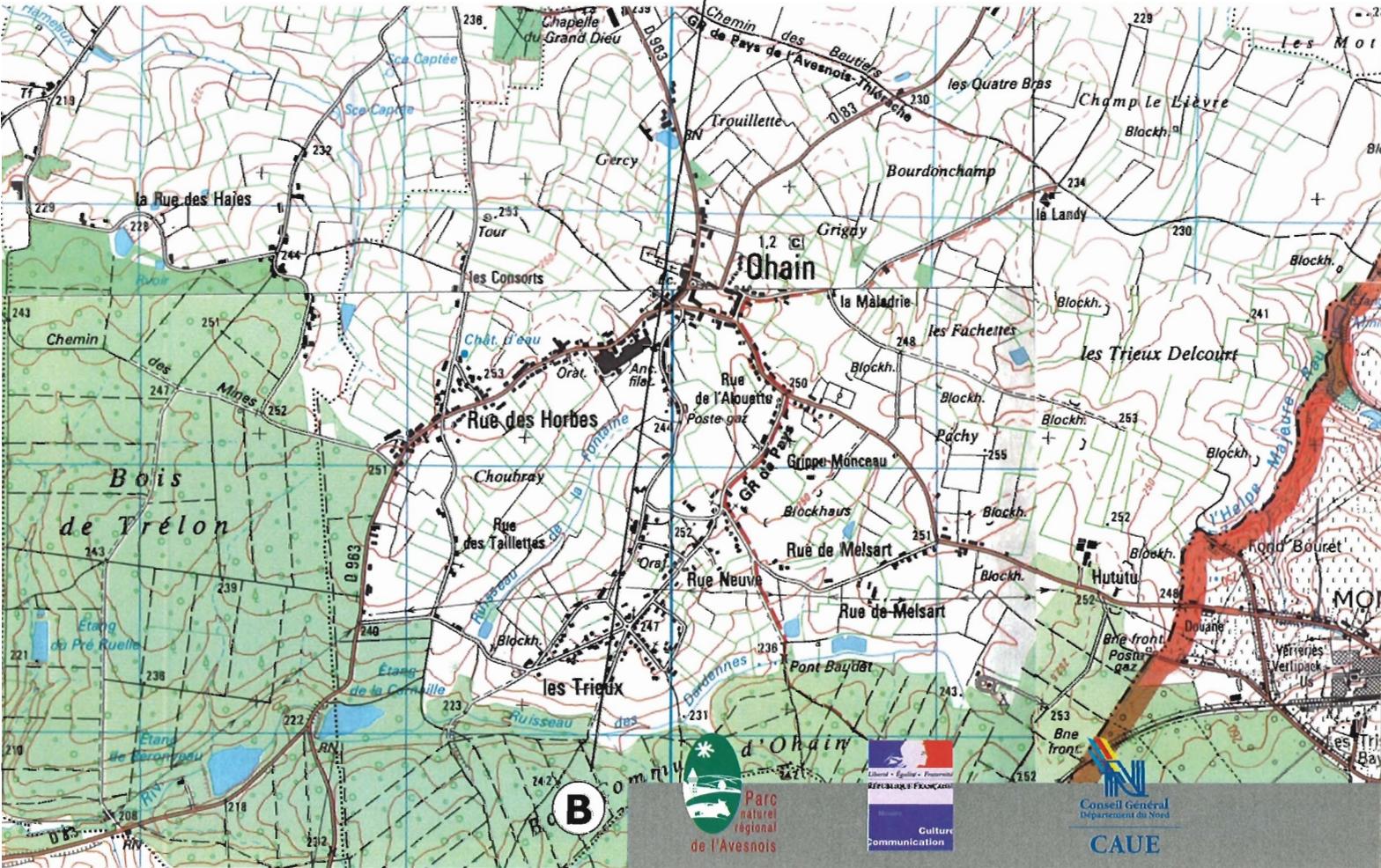
Source : Sigale® - IGN BD carto® 1990 - 1991

Partie haute du Plateau



← VERS TRÉLON

VERS ANOR →



# Implantation paysagère



Depuis Trélon, on aborde la clairière d'Ohain par **un secteur haut** constitué d'un bocage dense composé de haies arbustives et arborées.

Le paysage est fermé par des prairies récemment plantées d'arbres.

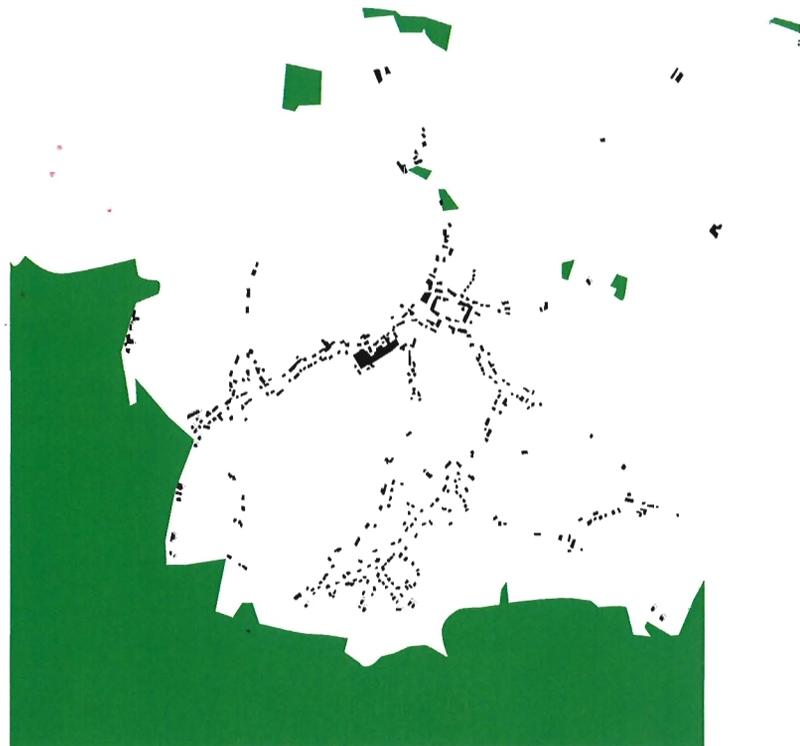
La présence de nombreuses mares témoigne d'un sol assez imperméable et frais encore voué aux pâturages.

A l'est du village, les prairies sont plus vastes, le bocage plus lâche, l'impression d'ouverture domine. Ce paysage préfigure **un secteur très ouvert** au nord-est de la commune où la mise en culture des parcelles s'amplifie. Le **bâti** est **plus rare** et se caractérise par de **grandes exploitations agricoles** souvent au centre de leur domaine.



Le plateau.

Le village, situé près du **point haut du plateau**, se repère à son clocher. Depuis le nord, on entre assez vite dans le centre organisé autour d'**une grande place**. Elle rassemble commerces et lieux publics (mairie, école, église, monument aux morts, salle des fêtes, ...).



Au sud l'écran forestier.





La place d'Ohain depuis la rue des Horbes.

Le centre du village s'organise autour de la «**place carrefour**» à l'intersection de deux voies principales (RD963 et RD383). A l'origine d'une **structure en étoile** irriguant l'ensemble des parties bâties de la commune, cet espace tient lieu de centre de gravité du territoire communal. La place se développe en «**L**» le

long des deux axes définis par ces voies. Clairement délimitée par un bâti continu, elle est plantée dans sa partie centrale.

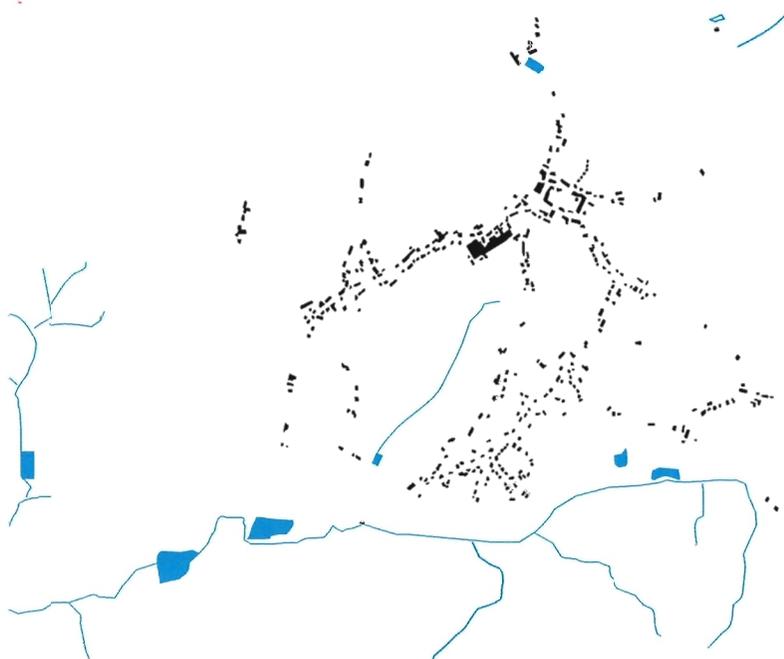


L'arrière de l'usine, en partie disparue aujourd'hui.

En limite sud-ouest du bourg initial, l'industrie s'est développée à travers une seule usine de tissage concentrant une grande part de l'activité du village. Elle a généré une **expansion urbaine linéaire** autour de

l'axe routier RD963 vers le bois de

Trélon, à caractère très mixte aujourd'hui (petites fermes, habitat ouvrier et résidentiel récent). On peut noter le caractère d'«**industrie à la campagne**» joué par les bâtiments industriels qui ont su respecter, par leurs formes et leurs matériaux, le caractère rural du village agricole dans lequel ils s'insèrent.



L'hydrographie au sud du village.



Les trieux, du résidentiel à la campagne.

La présence de **nombreux trieux** (Trieux de Biefontaine), ou hameaux dispersés au sud de la commune, à l'écart des grands axes et **en limite forestière**, révèle un tissu lâche composé de petites maisons de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et de pavillons récents entourés de terrains arborés. Une **ambiance résidentielle** domine, confortée par un maillage complexe de petites voies de desserte.

# Les sous-ensembles

Le noyau



Rue de l'Alouette



La rue des Horbes



La rue de Melsart



Les Trieux



-  Noyau
-  Extensions
-  Hameaux
-  Ecartés
-  Isolés

# Les extensions, les hameaux, les écarts et les isolés

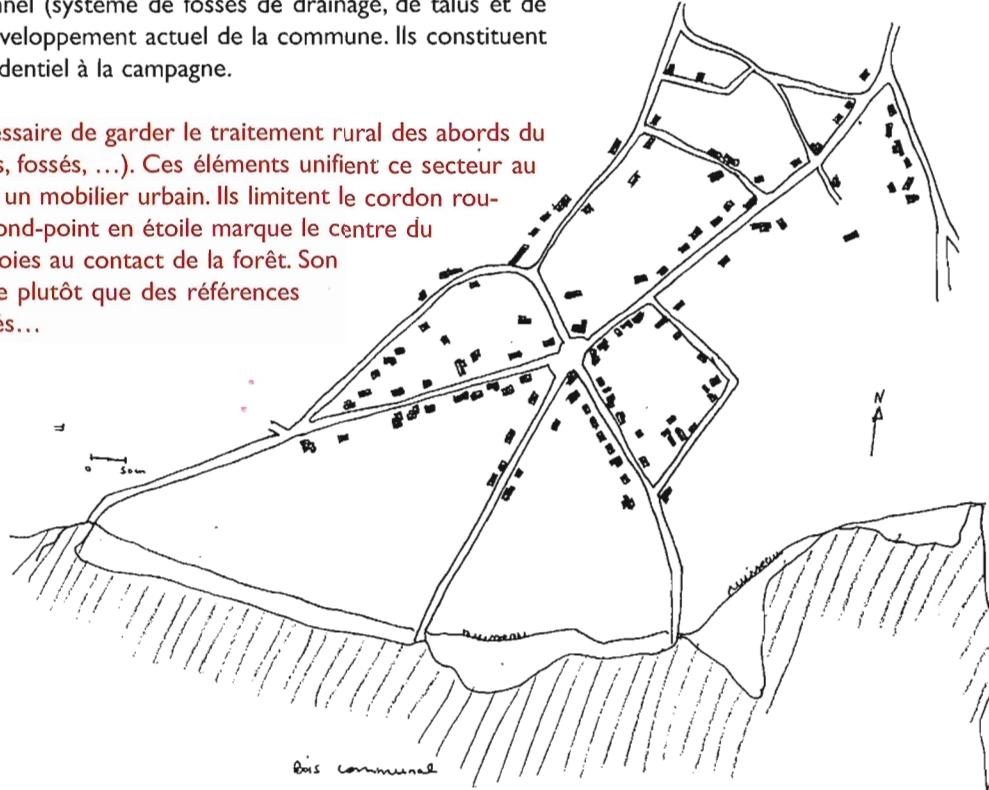
## Les Trieux

Situés au sud du village en lisière de forêt, les Trieux sont composés d'une série de voies formant un réseau. Ils sont implantés dans une zone de défrichement relativement récent. Ce système de voies en réseau se rejoignant reprend la forme traditionnelle du trieu, bien que le bâti qui le compose date majoritairement du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une zone intermédiaire entre la forêt et le noyau, sans visibilité sur celui-ci. Il est composé de quelques fermes isolées et surtout de pavillons construits (80%) depuis les années soixante dans des styles très divers. Au centre du réseau se trouve un rond-point distribuant les voies. Malgré le caractère récent du bâti, nous retrouvons des voies de type traditionnel (système de fossés de drainage, de talus et de haies). Ces Trieux représentent le lieu du développement actuel de la commune. Ils constituent un exemple d'intégration d'un ensemble résidentiel à la campagne.

**Enjeux et recommandations :** Il est nécessaire de garder le traitement rural des abords du bâti (haie d'essences locales, talus herbagers, fossés, ...). Ces éléments unifient ce secteur au développement récent, sans avoir recours à un mobilier urbain. Ils limitent le cordon routier réduit à sa plus simple expression. Le rond-point en étoile marque le centre du carrefour et conforte le rayonnement des voies au contact de la forêt. Son traitement doit intégrer sa dimension rurale plutôt que des références urbaines de types bordures, trottoirs bitumés...



Depuis la rue de l'Alouette, l'accès au Trieux.



Un rond point comme centre du Trieux

## La rue des Horbes (D963)

Elle constitue une extension du noyau et **se termine dans la forêt**. Pour des raisons géographiques (proximité de la frontière) et économiques, le développement urbanisé d'Ohain s'est fait en direction de Fourmies.

Elle est composée d'un **bâti linéaire dispersé et varié** : des maisons anciennes, des fermes et des pavillons. Il n'y a **pas d'homogénéité** de l'implantation du bâti. De même, les espaces d'accès au bâti se déclinent de manière très diverse (muret, haie, grillage, jardinet, cour...). Des vues sur le paysage sont possibles en raison de la dispersion des constructions. C'est une voie très fréquentée.

### Enjeux et recommandations :

- densifier les dents creuses,
- harmoniser les abords du bâti (haies, murets, mobiliers urbains, traitement des trottoirs...)



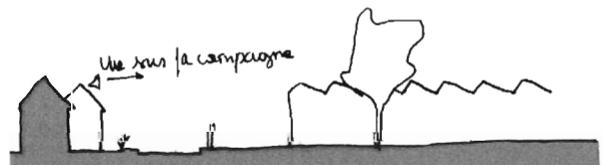
## Différents principes d'implantations du bâti sur la rue des Horbes.



Bâti sur rue, D963, Trottoirs, Longue parcelle avant, pavillon

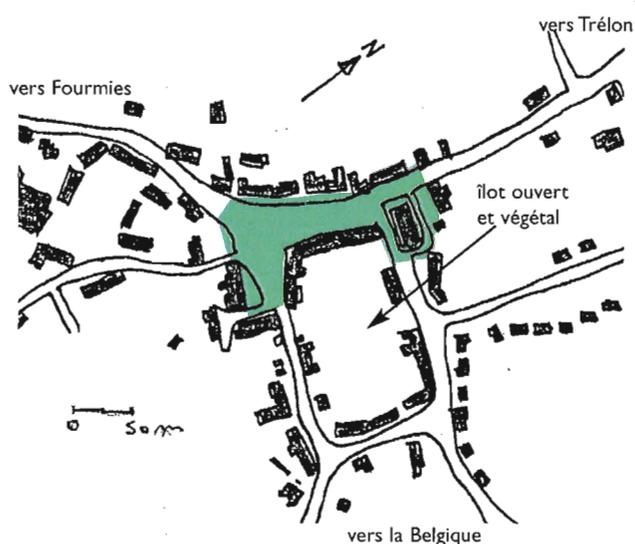


Ferme, D963, murets + grillages, vis-à-vis, ferme, jardin pâtures



Vue sur la campagne, D963, Acération sur le paysage curieuse avant d'entrée, P usais en rume, paysage sur la campagne et la lisière de la forêt

# Le noyau et la place



L'îlot rectangulaire et le départ des différentes extensions.

Le périmètre de la place.

## Noyau :

Le noyau est organisé autour d'un carrefour rectangulaire, à la jonction des routes de Trélon, Anor, Momignies et Wallers-Trélon. Il comprend la place du village, ainsi qu'un îlot, en léger surplomb, situé à l'est et évidé en son centre. Au cœur de cet îlot se trouvent des jardins maraîchers et des garages desservis par un chemin semi-public. Sur ses limites, le bâti alterne avec des zones non bâties.

Le noyau est composé de quelques fermes, de maisons anciennes (avec une forte proportion de constructions en pierre bleue), de commerces, de maisons datant de l'époque industrielle, d'autres de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, de bâtiments administratifs, ainsi que de pavillons récents. Aussi domine une impression d'une grande hétérogénéité du bâti. Le noyau est prolongé en étoile par des routes comportant une forte proportion de bâti. Aussi est-il difficile de délimiter strictement le centre car il n'existe pas de coupures franches. De plus, le noyau n'étant marqué que par un relief très léger et par l'absence de ruisseau, la topographie ne définit pas non plus de limites strictes.



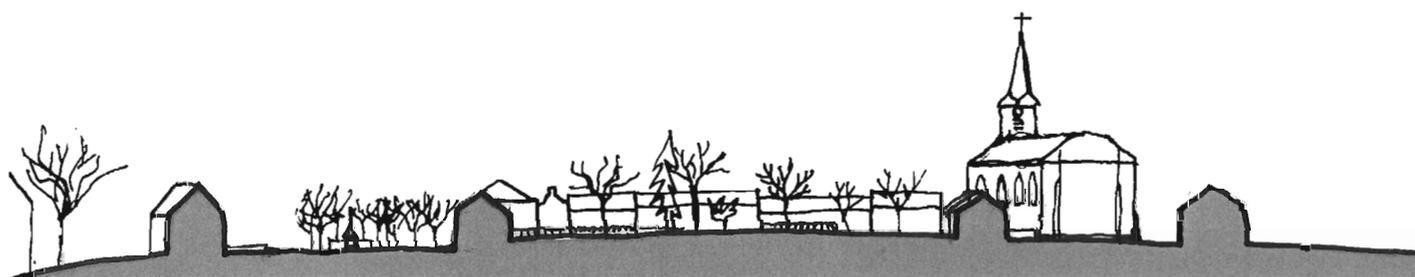
Le chevet de l'église.



L'arrivée sur Ohain depuis Trélon.

## Enjeux et recommandations de l'îlot principal :

- préserver la dominante végétale à l'intérieur de l'îlot principal,
- favoriser la construction en périphérie de l'îlot,
- atténuer l'impact des garages afin qu'il n'affecte pas la vision intérieure végétale,
- favoriser la traversée de ce lieu par des venelles (liaison piétonne).



↑  
jardin  
privatif  
avant

Cœur d'îlot ouvert et végétal

↑ îlot vert  
↑ îlot central fait  
de chemin de traverse,  
jardin privatif, quelques garages  
îlot ouvert de grand  
taille

↑ ↑  
rue et  
ancienne  
ferme



L'accès au noyau depuis Momignies.



L'intérieur de l'îlot rectangulaire



## La Place :

Elle est située sur deux des côtés de l'îlot rectangulaire. Elle est très étendue, en forme de croissant, sans relief marqué. Au nord, elle s'ouvre sur la route de Trélon ; elle est délimitée par les escaliers successifs qui mènent à l'église, le clocher-porche et la nef en pierre bleue. A l'est, elle est bordée par un alignement, assez régulier visuellement, constitué de maisons à un étage. Cet alignement s'étend jusqu'au monument aux morts. Au centre du rang bâti, côté ouest, un volume plus haut, celui de l'ancienne salle de musique (1903), monumentalise l'échelle de la place et lui donne son caractère urbain, renforcé par l'aménagement des trottoirs. Enfin, au sud, un bâtiment de forme allongée ferme la perspective, ainsi qu'un lotissement dont la logique d'implantation est contraire à celle du reste du bâti. La route se poursuit en direction des Horbes. Sur le côté sud de la place se situe la mairie, isolée sur sa parcelle, signalée par deux arbres remarquables. La place se poursuit en coude à l'est et comprend un nouvel alignement dont la poste fait partie. La place se ferme à l'est avec un autre rang de maisons en pierre bleue. Une conséquence de la planéité de la place fait que, nous ne retrouvons pas les socles, les terrasses et les talus, caractéristiques des autres communes de l'entité paysagère.



Un rang bâti donnant sur la place.



La place du village

La place englobe les fonctions principales du village, avec l'église et l'école, la salle de musique, la mairie, des commerces et la poste. Elle devrait avoir un rôle unificateur entre ces différents lieux mais ce n'est pas totalement le cas à cause de son traitement. Bien qu'elle soit une zone de carrefour, avec beaucoup de circulation automobile, elle est relativement fermée aux paysages avoisinants. Elle est constituée d'éléments très hétérogènes : de parterres à chacune de ses extrémités, d'une zone goudronnée faisant office de parking, du secteur de l'arrêt du bus, d'une zone gravillonnée et du périmètre du monument aux morts.

### Enjeux et recommandations :

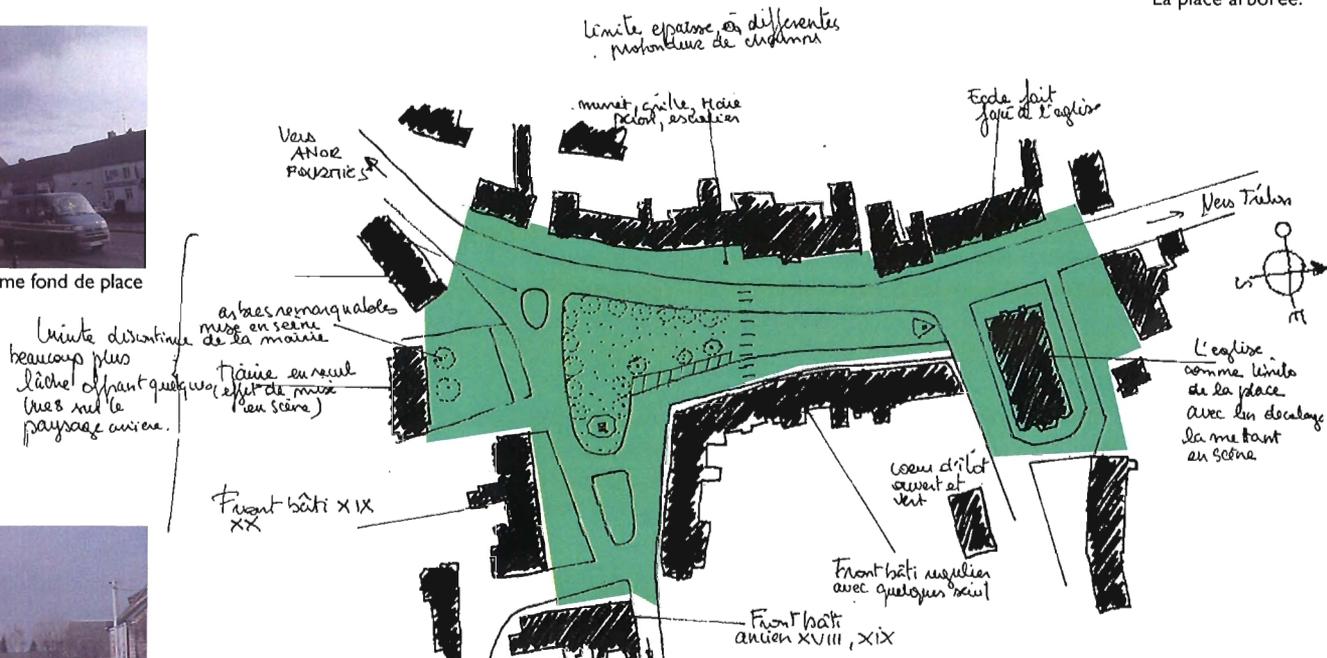
- identification des éléments dominants constituant la place (mairie, école, église, ...),
- un traitement mettant en scène chacun de ces édifices est à réfléchir, un travail sur la mairie et son espace public actuellement en cours participent de cette mise-en-scène.
- les lieux de parking sont à reconsidérer : les voitures sont dispersées sur tous les espaces,
- le mobilier urbain semble peu adapté à une occupation collective de la place.



La place arborée.



L'église et le front bâti comme fond de place



L'accès à la place depuis la Belgique

Le périmètre de la place.

